



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 MARS 2020

n°2020/002

Le jeudi douze mars deux-mille-vingt à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation de Jean-Claude WEISS, Président.

## ETAIENT PRESENTS :

### Membres titulaires :

- COLLEGE DES COMMUNES

Nicolas BERTRAND, Jean CHOMANT, Annic DESSAUX, Guy DURIEUX, Jean-François MAYER, Gilbert RENARD, Guy SENEAL, Françoise UNDERWOOD, Jean-Marc VASSE, Martine VIALA, Jean-Claude WEISS

### Membres suppléants :

- COLLEGE DES COMMUNES

François ROGER

## ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

### Membres titulaires :

- COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Patrice DUPRAY, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

## ETAIENT ABSENTS :

### Membres titulaires :

- COLLEGE DES COMMUNES

Ludivine HARAUX, Pierre-Yves JEGAT

**AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Monsieur Christian CORDIER – Adjoint au Maire du Houllme  
à Monsieur Guy DURIEUX – Adjoint au Maire de Canteleu

Monsieur Gérard DUCABLE – Conseiller Municipal Délégué d’Isneauville  
à Monsieur Gilbert RENARD – Maire de Bois-Guillaume

Monsieur Bernard DUVAL – Premier Adjoint au Maire de Neufchâtel-en-Bray  
à Monsieur Nicolas BERTRAND – Maire des Grandes-Ventes

Madame Marie-Odile LECOURTOIS – Conseillère Municipale de Port-Jérôme-sur-Seine  
à Monsieur Guy SENEAL – Maire d’Arques-la-Bataille

Monsieur Michel LEJEUNE – Maire de Forges-les-Eaux  
à Madame Martine VIALA – Maire de Villainville

Madame Claude LEUMAIRE – Première Adjointe au Maire de Malaunay  
à Monsieur Jean-Claude WEISS – Conseiller Municipal de Port-Jérôme-sur-Seine

Monsieur Alain POILVÉ – Premier Adjoint au Maire de Saint-Valéry-en-Caux  
à Monsieur Jean CHOMANT – Conseiller Municipal de Val-de-Scie

Monsieur Arnaud TOURDIAS, Receveur du Centre de Gestion était absent.

Monsieur Antoine AMELINE, Directeur du Centre, assistait également à la réunion.

\*

\*\*

Après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues et constaté que le quorum était atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Avant de commencer l’étude des rapports inscrits à l’ordre du jour, le Président informe les administrateurs qu’en raison du contexte actuel (épidémie du COVID-19), le Comité Technique de Service s’est réuni en séance extraordinaire, juste avant la séance du Conseil d’Administration, pour donner un avis sur deux rapports ayant trait à la mise en place du Plan de Continuité des Services, d’une part, et au lancement d’une démarche de réflexion visant à la mise en œuvre du télétravail au sein des services du Centre de Gestion, d’autre part.

Par conséquent, il propose aux administrateurs d’ajouter deux titres à l’ordre du jour actuel, à savoir :

- Centre de Gestion – Plan de Continuité d’Activités des Services – Covid-19 – Mise en place - Autorisation
- Centre de Gestion – Mise en place du télétravail – Lettre de mission - Autorisation

Les membres du Conseil d’Administration donnent leur accord à l’unanimité.



Le Président invite ensuite les administrateurs à procéder à l'examen de l'ordre du jour.

\*

\*\*

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2019 – COMPTE-RENDU - APPROBATION**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13 Décembre 2019 n'appelant aucune observation de la part des administrateurs, Monsieur WEISS propose de le mettre aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2020 – COMPTE-RENDU - APPROBATION**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 Janvier 2020 n'appelant aucune observation de la part des administrateurs, Monsieur WEISS propose de le mettre aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

#### **CENTRE DE GESTION – DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT – COMPTE-RENDU**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte des contrats et conventions signés par le Président, du 1<sup>er</sup> Janvier au 29 Février 2020, dans le cadre de la délégation qu'il a reçue par délibération du 04 Septembre 2014.

#### **CENTRE DE GESTION – MANDAT 2020/2026 – ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – MODALITES OPERATIONNELLES – REFLEXIONS EXPLORATOIRES - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend acte, à titre exploratoire, des modalités prévisionnelles d'organisation des élections au futur Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

#### **CENTRE DE GESTION – RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES POUR L'ANNEE 2019 – 1<sup>ère</sup> PARTIE - APPROBATION**

Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation de la première partie du bilan d'activité des services pour 2019.

#### **CENTRE DE GESTION – LOI DU 06 AOUT 2019 PORTANT TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE – POINT D'ETAPE - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend acte de la synthèse de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ses trois principaux décrets d'application.

#### **CENTRE DE GESTION – COOPERATION INFORMATIQUE GO+ - DEVENIR - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de s'abstenir de délibérer sur l'engagement éventuel d'une procédure d'appel du jugement du Tribunal Administratif de Rennes du 19 Décembre 2019 devant la Cour Administrative de Nantes.



**CENTRE DE GESTION – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE – PREMIER BILAN - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend connaissance du premier bilan intermédiaire relatif à la mise en place au sein des collectivités du département, de la protection sociale portant sur le risque « Prévoyance ».

**CENTRE DE GESTION – SERVICE « COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT » - PORTAIL INTERNET DU CDG – MISE EN LIGNE - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend acte de la confirmation de la mise en ligne du portail internet au 1<sup>er</sup> avril 2020.

**CENTRE DE GESTION – CONVENTION TRIENNALE ENTRE LA CNRACL ET LE CDG 76 – PERIODE 2020-2022 - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Autorise la passation de la nouvelle convention à intervenir à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 et dont l'objet est de définir les relations entre la CNRACL et le Centre de Gestion de la Seine-Maritime, pour la période 2020/2022,
- Prend connaissance du comparatif entre la convention 2017/2019 et la convention 2020/2022,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention susvisée de manière dématérialisée, dont le modèle est annexé au rapport présenté en séance.

**CENTRE DE GESTION – SERVICE « RESSOURCES HUMAINES » - POSTES DE RESPONSABLE DU SERVICE ET D'ASSISTANT(E) « RESSOURCES HUMAINES » - CREATION - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise :

- La création, auprès de la Direction générale, d'un service « Ressources Humaines », auquel serait rattaché un poste de Responsable du Service « Ressources Humaines » ainsi qu'un(e) assistant(e) « Ressources Humaines »,
- La création à l'organigramme du Centre de Gestion :
  - D'un poste de Responsable des « Ressources Humaines », dont les missions sont décrites dans la fiche de poste annexée au rapport présenté en séance,
  - D'un poste d'assistant(e) au Responsable des « Ressources Humaines », dont les missions sont décrites dans la fiche de poste annexé au rapport présenté en séance.

**CENTRE DE GESTION – COOPERATION REGIONALE DES CDG NORMANDS – POSTE DE CHARGE DE MISSION « COORDINATION REGIONALE » - CREATION - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- La création à l'organigramme et au tableau des effectifs, d'un poste de Chargé de mission « Coordination Régionale des Centres de Gestion Normands », dont les missions figurent dans la fiche de poste annexée au rapport présenté en séance,
- De financer en partie ce poste sur des crédits à inscrire au budget primitif de l'exercice 2020.

**CENTRE DE GESTION – ORGANIGRAMME DES SERVICES – TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES – MODIFICATION - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- la suppression d'un poste d'administrateur hors classe à la Direction
- la suppression du poste d'attaché à 0.50 ETC figurant au tableau des affectifs à la "Mission DPD mutualisée" rattachée à la Direction
- la suppression du poste d'attaché à 0.50 ETC figurant au tableau des affectifs au Pôle "Emploi territorial" – "Service "Animation de l'emploi"
- la création d'un poste d'attaché à temps complet à la "Mission DPD mutualisée" rattachée à la Direction
- la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe et de 2 postes d'adjoint du patrimoine à l'Unité "Archives" du Pôle "Moyens généraux",
- la création de 3 postes d'assistant de conservation du patrimoine principal à cette même unité.
- la modification de l'appellation de l'emploi d'Informaticien susvisé en un emploi de Chargé de support et services des systèmes d'information à l'Unité "Informatique" "du Pôle "Moyens généraux"
- L'organisation fonctionnelle du Pôle "Santé Prévention" incluant divers changements d'appellations.



**CENTRE DE GESTION – POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES – REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L’EXPERTISE ET DE L’ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES - AUTORISATION**

Le Conseil d’Administration, à l’unanimité, autorise :

- le classement des postes d’archiviste itinérant dans le groupe de fonctions B3, dès lors que leur titulaire relève de la catégorie B (Assistant de Conservation), et dans le groupe de fonctions C1 dès lors que leur titulaire relève de la catégorie C (Adjoint du Patrimoine),
- la nouvelle composition du groupe de fonctions B3 qui se déclinerait de la manière suivante :

Groupes	Postes
<p style="text-align: center;"><b><u>B3</u></b></p> <p>Agents opérationnels (cotation inférieure à 7 points)</p>	<p>Archivistes itinérants <sup>(1)</sup></p> <p>Gestionnaire de Carrières/Chargée du secrétariat des Instances/Assistante du service</p> <p>Assistante au Responsable du Secteur « Juridique et Instances Médicales Statutaires »</p> <p>Assistante de gestion du contrat groupe d’assurances statutaires</p>

(1) Les archivistes itinérants, en fonction du grade dont ils relèvent (catégorie C Adjoint du Patrimoine ou catégorie B Assistant de Conservation) seraient donc classés soit dans le groupe de fonctions C1, soit dans le groupe de fonctions B3.

**CENTRE DE GESTION – REGLEMENT INTERIEUR – PROTOCOLE TEMPS DE TRAVAIL – ANNEXE I – MODIFICATION - INFORMATION**

Le Conseil d’Administration, à l’unanimité :

- Approuve la modification à apporter au sein de l’annexe I du règlement intérieur,
- Autorise la modification de l’annexe I du règlement intérieur dans les termes mentionnés ci-dessus.

**CENTRE DE GESTION – COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE C – COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE C – REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES AFFILIEES - DESIGNATION**

Le Conseil d’Administration, à l’unanimité, désigne les membres suivants auprès de la Commission Administrative Paritaire de Catégorie C :



- En tant que membre titulaire :
  - Madame Mélanie BOULANGER, Maire de CANTELEU,
  - Madame Marie-Françoise LOISON, Maire Adjointe de PORT-JEROME-SUR-SEINE,
  - Monsieur Jean CHOMANT, Conseiller Municipal de VAL-DE-SCIE
- En tant que membre suppléant :
  - Madame Marie-Odile LECOURTOIS, Conseillère Municipale de PORT-JEROME-SUR-SEINE,
  - Monsieur Jean-Claude WEISS, Conseiller Municipal de PORT-JEROME-SUR-SEINE,
  - Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Présidente de la Communauté d'Agglomération « Fécamp Caux Littoral »,
  - Monsieur Laurent VASSET, Maire d'ANGERVILLE-LA-MARTEL.

**La nouvelle représentation des représentants des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion auprès de la Commission Administrative Paritaire de Catégorie C, s'établit, en conséquence, comme suit :**

**CATEGORIE C**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Thérèse BARIL 1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire TURRETOT	Marie-Odile LECOURTOIS Conseillère Municipale PORT-JEROME-SUR-SEINE
Mélanie BOULANGER Maire CANTELEU	Julien DEMAZURE Maire LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL
Bastien CORITON Président SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX-SEINE FREVILLE	Annic DESSAUX 1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire RIVES-EN-SEINE
Marie- Françoise LOISON Adjointe au Maire PORT JEROME SUR SEINE	Jean-Claude WEISS Conseiller Municipal PORT-JEROME-SUR-SEINE
Claude LEUMAIRE 1 <sup>er</sup> Adjointe au Maire MALAUNAY	Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Présidente COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « FECAMP CAUX LITTORAL » FECAMP
Jean CHOMANT Conseiller Municipal VAL-DE-SCIE	Jean-François MAYER Maire HATTENVILLE
François ROGER Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Laurent VASSET Maire ANGERVILLE-LA-MARTEL
Guy SENEAL Maire ARQUES-LA-BATAILLE	Héloïse LEMOINE Conseillère Municipale DARNETAL



**CENTRE DE GESTION – ANNEE 2020 – POLITIQUE D’ACTION SOCIALE EN DIRECTION DU PERSONNEL – PARTICIPATIONS FINANCIERES - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- de confier en 2020, conformément à la convention du 29 Juin 2018, une partie des prestations d'action sociale à destination des agents du Centre de Gestion en activité et retraités à l'Association Départementale d'Action Sociale de la Seine-Maritime (A-D-A-S) dont les prestations sont retracées dans le règlement des prestations 2020,
- d'autoriser le versement de la participation 2020 du centre de Gestion à l'A-D-A-S, soit 22 345.11 €, cette participation étant imputée sur les crédits figurant au chapitre 012 article 6458 (cotisations – autres organismes) du budget primitif 2020,
- d'autoriser le Président à procéder au versement de prestations d'action sociale en complément des prestations versées par l'A-D-A-S, au titre des séjours d'enfants, dans la limite du coût des séjours,
- de confirmer la participation du Centre de Gestion prévisionnellement à hauteur de 4,10 € au financement de la politique de restauration du personnel, par le biais de tickets-restaurant, soit pour 2020, une charge nette prévisionnelle de 68 032 €,
- de confirmer la participation du Centre de Gestion, à hauteur de 10,25 € par agent et par mois, à la couverture du risque prévoyance pour les seuls agents adhérant à la convention de participation signée avec la MNT, soit au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, 61 agents, la dépense prévisionnelle étant estimée, charges patronales comprises, à 8 098 €,
- que la dépense nette correspondant à la politique d'action sociale ainsi définie pour l'année 2020, s'établit globalement et à titre prévisionnel, à un montant estimatif de 98 475 €.

**CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide pour l'exercice 2020 :

- De maintenir le montant unitaire par adhérent de l'amicale du personnel à 370 €,
- D'attribuer pour 2020, une subvention à l'Amicale du Personnel du Centre de Gestion d'un montant de 28.860 €, soit le montant sollicité par l'amicale du personnel,
- D'autoriser le versement de cette subvention selon les modalités définies par la convention d'objectif du 20 Mars 2018, devenue effective le 07 Mai 2018.



**CENTRE DE GESTION – COMMUNE NOUVELLE « TERRES-DE-CAUX » - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT INTERCOMMUNAL – CONVENTION - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire de Terres-de-Caux ne prenant pas part au vote, autorise, d'une part, le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent intercommunal au bénéfice de la commune nouvelle de "TERRES DE CAUX" et, d'autre part, le Président à signer la convention à intervenir.

**CENTRE DE GESTION – MISE EN CONCURRENCE – BILAN DE L'EXERCICE 2019 - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend acte du bilan des procédures de mise en concurrence intervenues au cours de l'année 2019.

**CENTRE DE GESTION – BUDGET PRIMITIF 2020 - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal 2020 du Centre de Gestion, dont l'équilibre budgétaire s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		Par rapport au BP 2019		Par rapport au BP 2019
- Mouvements réels	7 400 230.00 €	+0.25%	6 915 717.00 €	-6.42%
- Mouvements d'ordre	151 745.68 €	+46.01%	792.10 €	-37.58%
- Equilibre budget (Affectation partielle de l'excédent)			635 466.58 €	+577.23%
<b>Total</b>	<b>7 551 975.68 €</b>	<b>+0.89%</b>	<b>7 551 975.68 €</b>	<b>+0.89%</b>
<b>Section d'Investissement</b>				
- Mouvements réels	461 000.00 €	-17.25%	986 700.00 €	+117.12%
- Mouvements d'ordre	792.10 €	-37.58%	151 745.68 €	+46.01%
<b>Total*</b>	<b>461 792.10 €</b>	<b>-17.30%</b>	<b>1 138 445.68 €</b>	<b>+103.88%</b>
<b>Total Général du Budget</b>	<b>8 013 767.78 €</b>	<b>-0.38%</b>	<b>8 690 421.36 €</b>	<b>+8.04%</b>

**CENTRE DE GESTION – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE « OPERATIONS CONCOURS INTER-REGIONALES » - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte le budget primitif annexe « Opérations concours inter-régionales » 2020 du Centre de Gestion, dont l'équilibre budgétaire s'établit ainsi :



	DEPENSES	RECETTES
- Mouvements réels	1 475 207.00 €	1 075 207.00€
- Equilibre budget (Affectation partielle de l'excédent		400 000.00 €
<b>Total</b>	<b>1 475 207.00 €</b>	<b>1 475 207.00 €</b>

**CENTRE DE GESTION – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE « GESTION DES FMPE DE CATEGORIE A » - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif annexe « Gestion FMPE de catégorie A » 2020 du Centre de Gestion, dont l'équilibre budgétaire s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de Fonctionnement</b>		
- Mouvements réels	362 397 €	362 397 €
<b>Total</b>	<b>362 397 €</b>	<b>362 397 €</b>

**CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – TAUX DES COTISATIONS - ADOPTION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, confirme la délibération du 10 Janvier 2020 et fixe, pour l'exercice budgétaire 2020, les taux de cotisation de la façon suivante :

- Cotisation obligatoire : 0,60 % (à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020)
- Cotisation additionnelle : 0,10 %.

**CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – SUBVENTION AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- De confirmer le principe d'une actualisation annuelle de l'indemnité de remplacement attribuée à chaque organisation syndicale représentative au CT Intercommunal disposant d'au moins une voix au CSFPT, à hauteur de 1,5% pour l'exercice 2020,



- De valider dans cette hypothèse, la répartition de l'affectation 2020 (avec arrondis) dont les modalités sont précisées ci avant

CGT :	7 281 €
CFDT :	5 554 €
FO :	2 512 €
CFTC :	2 484 €
FSU :	1 717 €
UNSA :	1 077 €
FA-FPT :	1 077 €
SUD-SOLIDAIRES :	1 077 €

- De confirmer l'affectation 2020 ainsi revalorisée, au montant global de 22 779 €.

#### **CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – COTISATION A LA FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE GESTION (FNCDG) - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget primitif 2020, le montant de la cotisation à la Fédération Nationale des Centres de Gestion, soit 18.463,50 €, et de verser cette somme dès lors que l'appel de fonds aura été transmis au Centre de Gestion.

#### **CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DES CENTRES DE GESTION (ANDCDG) - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'attribuer au titre de l'année 2020 une subvention de 1000 € à l'ANDCDG.

#### **CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2020 – GIP INFORMATIQUE DES CENTRES DE GESTION – COTISATION - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de voter et de verser pour l'année 2020, une cotisation de 5 462,80 € au GIP Informatique des Centres de Gestion, les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget de l'exercice 2020.

#### **CENTRE DE GESTION – CONCOURS DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE – SESSION 2019 – DETERMINATION DU COUT PAR LAUREAT - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser, conformément à la convention de mutualisation des coûts de concours et examens transférés du CNFPT vers les CDG, le recouvrement des coûts lauréats auprès des Centres de Gestion coordonnateurs relevant d'un ressort géographique hors région Normandie, soit un montant global de 4 455.36 €,



- D'autoriser le recouvrement par le budget principal du Centre de Gestion du coût d'organisation du concours auprès du Budget annexe « Opération de Concours interrégional », pour un montant de 58 758.09 €, sous déduction de deux factures directement prises en charge par le Budget annexe, pour un montant de 1 389.28€.

#### **CENTRE DE GESTION – BOURSE DE L'EMPLOI – PORTAIL SET – REUNIONS - INFORMATION**

Le Conseil d'Administration prend acte :

- des besoins d'accompagnement des collectivités liés à la bourse de l'emploi,
- de la mise en place d'ateliers mensuels adressés aux gestionnaires RH des collectivités.

#### **CENTRE DE GESTION – POLE « SANTE/PREVENTION » - ADHESION COMPLEMENTAIRE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME A LA MISSION SANTE/PREVENTION – DISPOSITIF DE CONVENTIONNEMENT - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'adopter la convention annexée au rapport présenté en séance, relative à l'adhésion du Département de la Seine-Maritime à la mission « Santé/Prévention »
- D'autoriser le Président du Centre de Gestion de la Seine-Maritime à signer ladite convention.

#### **CENTRE DE GESTION – PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE DES SERVICES – COVID-19 – MISE EN PLACE - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le Plan de Continuité d'Activités des Services du Centre de Gestion élaboré dans le cadre unique de l'épidémie de COVID-19,
- D'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre ce plan, si les circonstances l'exigent,
- D'informer l'ensemble du personnel du Centre de Gestion de ce plan de crise,
- D'autoriser le recueil des données personnelles des agents susceptibles d'être mobilisés dans le strict respect des dispositions en matière de protection des données,
- D'acquiescer et de mettre à disposition tous les moyens et ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan, dans la limite des crédits inscrits au budget.



## CENTRE DE GESTION – MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL – LETTRE DE MISSION - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'engagement de la réflexion en vue de la mise en place du télétravail au sein des services du Centre de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021, sous forme expérimentale ou définitive,
- De donner un accord au contenu de la lettre de mission destinée à être adressée aux membres du groupe de travail,
- De créer un groupe de travail composé de la manière suivante :
  - ✓ 3 représentants du personnel choisis parmi les membres siégeant au Comité Technique de Service,
  - ✓ 3 représentants de l'employeur désignés par le Président,
  - ✓ Un juriste du Centre de Gestion et la Conseillère Prévention.

## INFORMATIONS

- **Centre de Gestion – Pôle « Santé/Prévention » - Etat des lieux de la capacité d'accueil de nouvelles collectivités/établissements au titre de la mission « Santé/Prévention » en 2020 – Adhésion complémentaire du Département de la Seine-Maritime et perspectives supplémentaires - Information**

Le Conseil d'Administration décide :

- De donner une suite favorable à la demande du Département de la Seine-Maritime, pour le suivi médical de 1700 agents supplémentaires,
- De relancer les collectivités territoriales auxquelles une réponse négative avait dû être adressée entre 2014 et 2018 et, d'une manière générale, toutes les collectivités affiliées au Centre de Gestion qui n'adhèrent pas à la mission « Santé/Prévention »,
- De surseoir aux demandes « hors fonction publique territoriale », dans l'attente des ordonnances relatives à la loi du 6 août 2019, et de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la médecine préventive y afférant, afin de conserver, le cas échéant, la possibilité d'intégrer les agents des collectivités territoriales qui s'adresseraient au Centre de Gestion après la campagne de relance à engager,



- De donner néanmoins une suite favorable à une éventuelle réitération de la demande formulée en son temps par la Chambre Régionale des Comptes de Normandie, compte tenu du nombre limité d'agents à prendre en charge pour le suivi médical.
- **Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG) – Concours et examens professionnels – Mise en place d'une plateforme nationale d'inscription aux concours et sa relation avec les obligations de décret « Base concours » - Information**

Le Conseil d'Administration prend acte du projet en cours relatif à la mise en place d'une plateforme nationale d'inscription aux concours.

- **Information liée au Coronavirus**

Le Conseil d'Administration prend connaissance des deux informations liées à l'épidémie du Coronavirus (COVID-19) qui ont été diffusées sur le Portail Internet du Centre de Gestion, à destination des collectivités.

- **La LettRHe du CDG 76 – Février 2020**

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la lettRHe transmise en février 2020, aux collectivités.

- **Dates des Instances décisionnelles et paritaires du Centre de Gestion**

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des dates des instances décisionnelles et paritaires du Centre de Gestion pour le deuxième trimestre 2020.

\*

\*\*

Le Président propose comme prochaine date du Conseil d'Administration, le **Mercredi 20 Mai 2020 à 10h30**, les membres du Bureau étant, pour leur part, conviés le **Mardi 28 Avril 2020 à 14h00**.

La séance est levée à 17h00.

**Le Secrétaire,**  
Jean CHOMANT

**Le Président,**  
Jean-Claude WEISS